Ecrit par Echo du Mardi le 12 mai 2020

# Le Gouvernement annonce une 1re aide exceptionnelle à la filière viticole



Le ministère de l'Economie et des Finances, Didier Guillaume, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation ainsi que le ministère de l'Action et des Comptes publics viennent de réunir en visioconférence l'ensemble des acteurs de la filière vitivinicole française afin de présenter les mesures prises pour ce secteur par le Gouvernement.

« La crise sanitaire due au virus Covid-19 touche de plein fouet le secteur de la viticulture, qui est particulièrement dépendant de secteurs fermés administrativement depuis le 15 mars 2020 et des marchés à l'exportation, expliquent les 3 ministères. La filière avait déjà été fortement touchée par l'instauration des sanctions américaines sur les importations de vin en novembre 2019. Ce sont plus de 85 000 entreprises (exploitations, caves coopératives, négociants vinificateurs) qui sont concernés partout en France. »

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 12 mai 2020

« La filière avait déjà été fortement touchée par l'instauration des sanctions américaines. »

A l'issue de cette réunion, 3 mesures de soutien exceptionnelles et spécifiques au secteur pour assurer la stabilité du marché et la poursuite de leur activité ont été annoncées :

- des exonérations de cotisations sociales pour les TPE et PME les plus en difficulté,
- un dispositif de distillation de crise à hauteur de 140 M€,
- une relance de notre demande d'un fonds de compensation au niveau européen.

Les représentants des 3 ministères concernés ont insisté sur le fait que le plan proposé est une 1re étape et qu'il y aura une clause de revoyure organisée dans les prochaines semaines pour renforcer le plan si nécessaire, notamment via une aide supplémentaire aux distilleries.

Par ailleurs, ces derniers ont aussi rappelé l'ensemble des mesures de soutien aux entreprises déjà mises en place par le Gouvernement et auxquelles le secteur est pleinement éligible (fonds de solidarité, prêt garanti par l'Etat, report de cotisations sociales et d'impôts, chômage partiel…).

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !